

NOTE DE PRÉSENTATION
BREVE ET SYNTHÉTIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019

INTRODUCTION	3
ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	5
II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8
ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12
II. RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	14
RESULTATS DE L'EXERCICE	15

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2018, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Elle a également pour objectif de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Précisions :

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture :

- . Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement
- . Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
- . Elles sont équilibrées.

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les réalisations budgétaires 2018 sont les suivantes :

- ✓ Section de fonctionnement:
 - Dépenses : 22.456.874,28 €
 - Recettes : 22.586.303,34 €

- ✓ Section d'investissement :
 - Dépenses : 10.669.403,50 €
 - Recettes : 11.354.443,62 €

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 3.401.581,89 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	3.743.548,94 €
Excédent d'investissement cumulé :	470.188,01 €
Restes à réaliser :	-812.155,06 €
<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>	
Résultat cumulé :	3.401.581,89 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES exercice 2018	22 586 303,34 €	11 354 443,62 €
DEPENSES exercice 2018	22 456 874,28 €	10 669 403,50 €
Resultat	129 429,06 €	685 040,12 €
Résultat antérieur reporté	3 614 119,88 €	-214 852,11 €
Résultat de cloture cumulé au 31/12/2018	3 743 548,94 €	470 188,01 €
Solde des restes à réaliser		-812 155,06 €
RESULTAT EXERCICE 2018	3 743 548,94 €	-341 967,05 €
Résultat cumulé		3 401 581,89 €

La commune pratique le rattachement des charges et des produits à l'exercice et les titres et les mandats sont émis sans retard.

I. Dépenses de la section de fonctionnement

▶▶ Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et moins élevées que prévues de 1.038 k€

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 22.456.874,28 €.

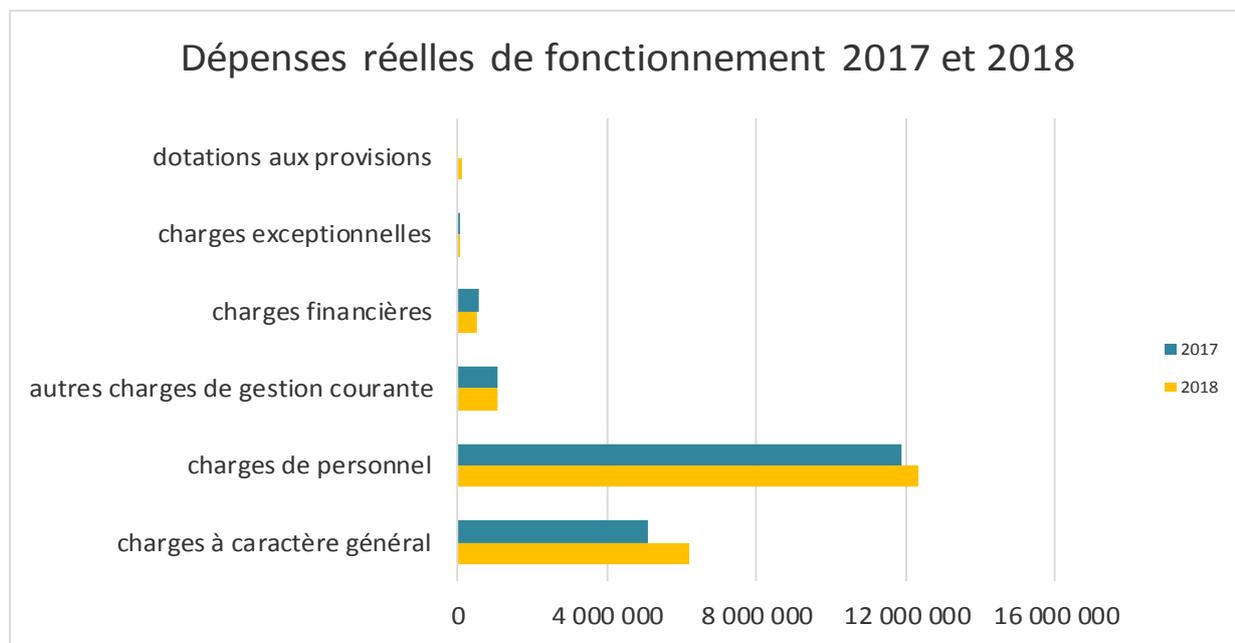
- ✓ 20.205.646,79 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 89,98% des dépenses totales de la section de fonctionnement.
- ✓ 2.251.227,49 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 10,02% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

Il est constaté une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de 1.637.031,03 € par rapport à 2017.

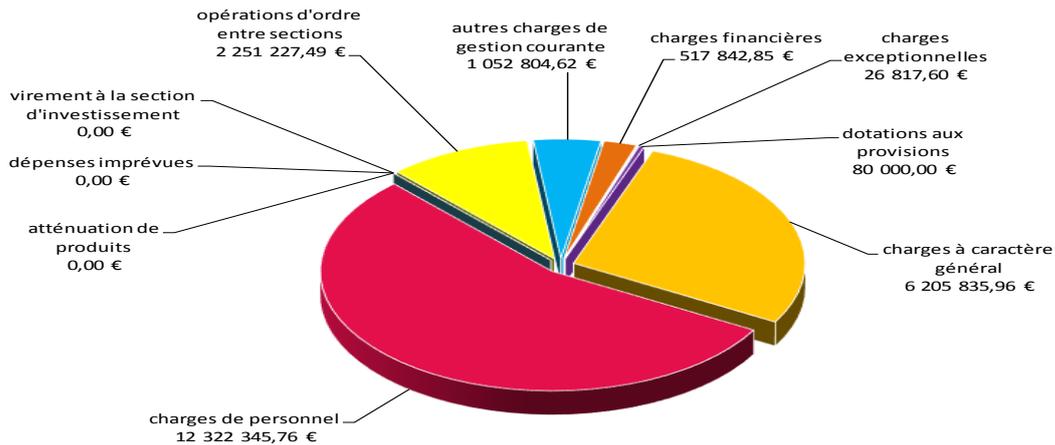
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Libellé Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2017	Budget 2018*	Réalisé 2018	CA 2018 - CA 2017	% d'évolution
Chapitre 011	charges à caractère général	5 087 657,55	6 564 975,23	6 205 835,96	1 118 178,41	21,98
Chapitre 012	charges de personnel	11 871 055,96	12 800 000,00	12 322 345,76	451 289,80	3,80
Chapitre 014	atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chapitre 022	dépenses imprévues	0,00	118 045,00	0,00	0,00	
Chapitre 023	virement à la section d'investissement	0,00	2 296 291,88	0,00	0,00	
Chapitre 042	opérations d'ordre entre sections	1 635 010,89	1 582 410,27	2 251 227,49	616 216,60	37,69
Chapitre 65	autres charges de gestion courante	1 051 489,61	1 090 891,00	1 052 804,62	1 315,01	0,13
Chapitre 66	charges financières	548 356,21	534 100,00	517 842,85	-30 513,36	-5,56
Chapitre 67	charges exceptionnelles	10 056,43	55 800,00	26 817,60	16 761,17	166,67
Chapitre 68	dotations aux provisions	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	
TOTAL DEPENSES		20 203 626,65	25 122 513,38	22 456 874,28	2 253 247,63	

BP + DM



Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 011 : Les charges à caractère général s'établissent à 6.205.835,96€ en 2018 contre 5.087.657,55€ en 2017, soit une hausse de 21,98% entre 2017 et 2018. Cette hausse fait suite aux travaux sur le groupe scolaire Guy de Maupassant et la mise en place de modulaires pour le dédoublement des CP. Les postes essentiellement impactés sont : électricité, petit équipement, fournitures scolaires, livres, entretien bâtiments publics, contrats de prestations de services, maintenance, études et recherches, frais d'affranchissement et de télécommunications, vêtements de travail.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'établissent à 12.322.345,76€ en 2018 contre 11.871.055,96 € en 2017, soit une hausse de 3,80% entre 2017 et 2018. Le ratio « charges de personnel » par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est de 60,98%, soit 618,25€/habitant.

En 2018, il y a eu :

- 49 départs dont :
 - 6 retraités,
 - 2 décès,
 - 7 mutations,
 - 2 licenciements,
 - 7 démissions,
 - 25 fins de contrat,
- 65 recrutements dont :
 - 55 contractuels,
 - 3 apprentis,
 - 3 titulaires,
 - 4 titulaires détachés.
- 23 mises en stage dans l'attente d'une titularisation.

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 0,00€ considérant que la commune n'a pas été assujettie au FPIC.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante s'établissent à 1.052.804,62€ en 2018 contre 1.051.489,61 € en 2017, soit une hausse de 0,13% entre 2017 et 2018. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des créances éteintes et admissions en non-valeur : 26.835,85€ en 2018 contre 6.209,30€ en 2017.

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- aux contributions aux syndicats intercommunaux et aux contributions obligatoires pour 18.323,84€
- aux versements des indemnités et cotisations des élus pour 206.253,90€
- aux versements des subventions aux associations pour 276.391,00€
- à la subvention au CCAS pour 525.000,00€
- aux créances éteintes et admissions en non-valeur pour 26.835,85€

Chapitre 66 : Les charges financières s'établissent à 517.842,85€ en 2018 contre 548.356,21 € en 2017, soit une baisse de 5,56% entre 2017 et 2018.

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles s'établissent à 26.817,60€ en 2018 contre 10.056,43 € en 2017, soit une hausse de 166,67%. Ce chapitre regroupe les dépenses telles que les remboursements de places de spectacle, les remboursements de cantine pour erreur de pointages, les reversements de recettes sur spectacles et les pénalités judiciaires.

Chapitre 68 : Les dotations pour provisions s'établissent à 80.000,00€ en 2018 contre 0,00 € en 2017. Ce chapitre regroupe les dépenses liées aux risques contentieux.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement, cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 2.296.291,88€.

II. Recettes de la section de fonctionnement

►► Des recettes de fonctionnement plus élevées que prévues de 950 k€ par rapport au budget primitif

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 22.586.303,34 €.

✓ 22.431.358,13 € en recettes réelles de fonctionnement.

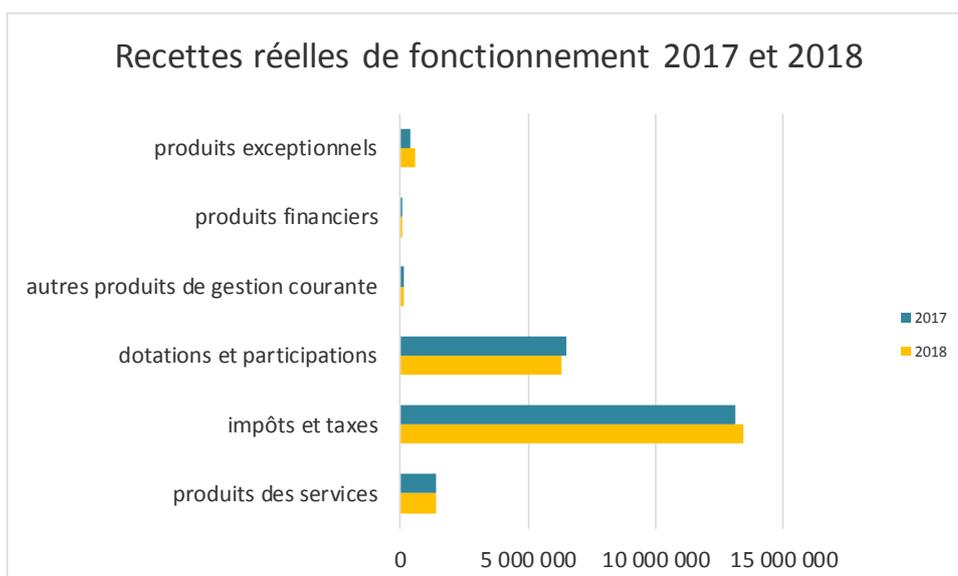
✓ 154.945,21 € en recettes d'ordre de fonctionnement

Il est constaté une hausse des recettes réelles de fonctionnement de 244.021,87 € par rapport à 2017.

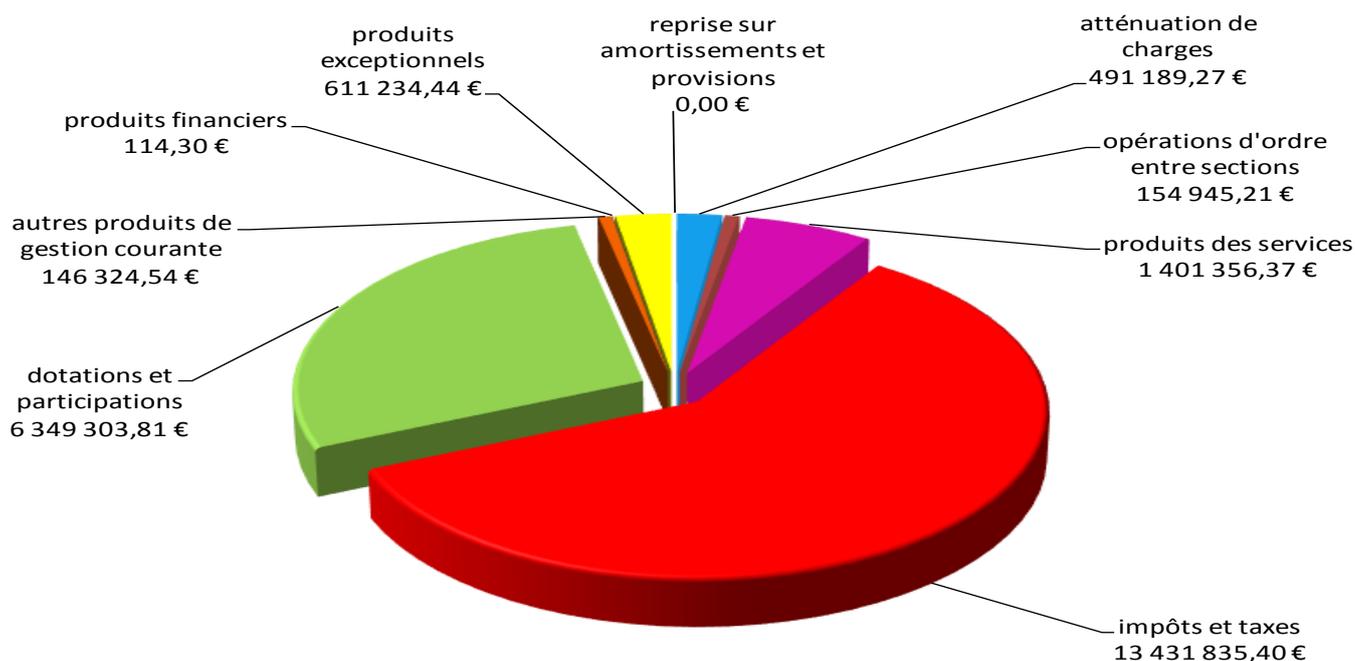
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Libellé Recettes de fonctionnement	Réalisé 2017	Budget 2018*	Réalisé 2018	CA 2018 - CA 2017	% d'évolution
Chapitre 002	résultat de fonctionnement reporté		3 614 119,88			
Chapitre 013	atténuation de charges	548 780,09	630 000,00	491 189,27	-57 590,82	-10,49
Chapitre 042	opérations d'ordre entre sections	27 016,00	27 113,00	154 945,21	127 929,21	473,53
Chapitre 70	produits des services	1 429 069,38	1 265 620,00	1 401 356,37	-27 713,01	-1,94
Chapitre 73	impôts et taxes	13 160 672,79	13 236 988,00	13 431 835,40	271 162,61	2,06
Chapitre 74	dotations et participations	6 489 274,12	6 193 122,50	6 349 303,81	-139 970,31	-2,16
Chapitre 75	autres produits de gestion courante	138 076,13	141 265,00	146 324,54	8 248,41	5,97
Chapitre 76	produits financiers	133,35	0,00	114,30	-19,05	-14,29
Chapitre 77	produits exceptionnels	400 030,40	14 285,00	611 234,44	211 204,04	52,80
Chapitre 78	reprise sur amortissements et provisions	21 300,00	0,00	0,00	-21 300,00	-100,00
TOTAL RECETTES		22 214 352,26	25 122 513,38	22 586 303,34	371 951,08	

BP + DM



Répartition des recettes de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 013 : Les atténuations de charges s'établissent à 491.189,27€ en 2018 contre 548.780,09 € en 2017, soit une baisse de 10,49% entre 2017 et 2018. Ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents du travail et le Fonds National de Compensation de retraites.

Chapitre 70 : Les produits des services s'établissent à 1.401.356,37€ en 2018 contre 1.429.069,38 € en 2017, soit une baisse de 1,94%. Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire (823.147,30€) et les autres prestations de services telles que les crèches et le remboursement des mises en fourrière (208.999,60€).

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public et droits de stationnement (130.786,45€), les redevances à caractère culturel (77.003,00€), les prestations périscolaires (91.460,87€) ainsi que les concessions dans les cimetières et redevances funéraires (41.110,00€).

Chapitre 73 : Les impôts et taxes s'établissent à 13.431.835,40€ en 2018 contre 13.160.672,79 € en 2017 soit une hausse de 2,06% entre 2017 et 2018. Ce chapitre concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Les recettes de ce chapitre représentent plus de 59,88% des recettes réelles de fonctionnement.

- Bases totales notifiées en mars 2018 pour l'élaboration budgétaire :

- TH 24 607 000
- FB 23 451 000
- FNB 22 300

- Bases totale réelles notifiées en décembre 2018 :

- TH 24 489 346
- FB 23 483 149
- FNB 23 274

Evolution du chapitre Impôts et taxes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	13 577 818	13 968 806	14 033 980	14 490 339	13 504 812	13 160 672	13 431 835
Variation		2,88%	0,47%	3,25%	-6,80%	-2,55%	2,06%

Les autres postes importants de recettes sont :

- Le Fonds de Solidarité des communes de la région d'Ile de France, en augmentation de 159.139,00 € par rapport à 2017.
- L'attribution de compensation versée par la CU GPSEO, en augmentation de 2.144,00 €.
- La taxe additionnelle aux droits de mutation, en augmentation de 13.344,43 €.
- La taxe sur la consommation finale d'électricité, en baisse de 4.439,82 €.
- La taxe locale sur la publicité extérieure, en baisse de 11.198,51 €.
- La dotation de solidarité communautaire en faible diminution de 56,16 €.
- Le FNGIR (Fonds National de garantie individuelle des ressources, mis en place pour pallier les effets de la réforme de la taxe professionnelle en 2010), en faible diminution de 370,00€.

Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissent à 6.349.303,81€ en 2018 contre 6.489.274,12€ en 2017, soit une baisse de 2,16% entre 2017 et 2018. Ce chapitre concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

La dotation globale de fonctionnement est à nouveau en nette diminution : l'effort de contribution au redressement des finances publiques commencé en 2014 a privé, cette année, la commune d'une recette à hauteur de 60.065,00 €, soit une perte de recettes cumulée de 1.526.585,00 € sur 5 ans.

	2014	2015	2016	2017	2018
Montant DGF	3.435.370€	2.947.721€	2.459.926€	2.114.998€	2.054.933
Evolution en %	-4,08%	-14,19%	-16,54%	-14,02%	-2,84%
Contribution de l'année	146.149€	487.649€	487.795€	344.928€	60.065€
Perte cumulée depuis 2014	1.526.586€				

L'augmentation de la dotation de solidarité urbaine, sur la même période, n'a pas compensé la perte de la DGF.

Par ailleurs, les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux sont en baisse.

Le FDPTP (Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) est aujourd'hui une dotation prélevée sur les recettes de l'Etat et répartie par le Conseil départemental entre les communes et les intercommunalités défavorisées par la faiblesse du potentiel fiscal ou l'importance de leurs charges. Elle s'élevait à 711.951,00 € en 2017, mais ce montant n'étant pas garanti d'une année sur l'autre, pour 2018, cette dotation s'élève à 627.317,00€ soit une baisse de 11,84%.

A noter, la perception du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments pour un montant de 37.696,00€.

Chapitre 75 : Les produits de gestion courante s'établissent à 146.324,54€ en 2018 contre 138.076,13€ en 2017, soit une hausse de 5,97% entre 2017 et 2018. Ce chapitre est principalement constitué des recettes issues de l'encaissement des locations pour 138.631,79€.

Chapitre 76 : Les produits financiers s'établissent à 114,30€ en 2018 contre 133,35 € en 2017, soit une baisse de 14,29% entre 2017 et 2018. Dans ce chapitre se trouve notamment le revenu de 381 parts sociales de la Caisse d'Epargne.

Chapitre 77 : les produits exceptionnels s'établissent à 611.234,44€ en 2018 contre 400.030,40 € en 2017, soit une hausse de 52,80% entre 2017 et 2018.

Ce chapitre comprend essentiellement :

- Les annulations de charges 2017 rattachées et non réalisées sur 2018,
- L'enregistrement des cessions des immobilisations suivantes :
 - 95 avenue du Mantois (160 k€)
 - Cellules de la Vaucouleurs (90 k€)
 - 130 route de Houdan (291 k€)

Chapitre 78 : La reprise sur les provisions s'établit à 0,00€ en 2018 contre 21.300,00€ en 2017, soit une baisse de 100% entre 2017 et 2018.

Chapitre 042 : Les opérations d'ordre budgétaires s'établissent à 154.945,21 € en 2018 contre 27.016,00 € en 2017, soit une hausse de 473,53% entre 2017 et 2018. Cette hausse correspond à la moins-value suite à la cession du bien sis 130 route de Houdan.

En résumé, la section de fonctionnement dégage un résultat positif de 129.429,06 € euros hors résultat antérieur reporté.

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

►► La commune a réalisé environ 6.849 k€ d'investissement (hors remboursement de capital des emprunts)

I. Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 10.669.403,50 €.

- ✓ 6.849.281,56 € en dépenses réelles d'investissement soit 64,20 % des dépenses totales de la section d'investissement.
- ✓ 2.897.485,39 € en dépenses d'ordre et patrimoniales soit 27,20 % des dépenses totales de la section d'investissement.
- ✓ 922.636,55 € en remboursement de capital des emprunts soit 8,60 % des dépenses totales de la section d'investissement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

DEPENSES	BP 2018*	Restes à réaliser 2018	CA 2018	CA 2018+RAR - BP 2018
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté	214 852,11	0,00		0,00
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	169 745,06	0,00	0,00	-169 745,06
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	27 113,00	0,00	154 945,21	127 832,21
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	2 861 149,29	0,00	2 742 540,18	-118 609,11
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	925 137,00	2 140,00	922 636,55	-360,45
Chapitre 204 - subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	165 909,68	38 002,80	79 591,93	-48 314,95
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	1 887 047,33	326 176,26	1 186 705,78	-374 165,29
Chapitre 23 - immobilisations en cours	153 037,92	0,00	0,00	-153 037,92
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00	-20 000,00
Chapitre 45 - opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total opérations non votées	6 423 991,39	366 319,06	5 086 419,65	-971 252,68
Opération 21 - ZAC Brouets	159 371,12	159 371,12	0,00	0,00
Opération 26 - Domaine de la Vallée TRANCHE 3	4 000,00	0,00	0,00	-4 000,00
Opération 151 - Voirie et éclairage public	171 575,19	16 186,20	155 353,35	-35,64
Opération 152 - Equipements sportifs	72 600,00	3 320,40	56 402,80	-12 876,80
Opération 153 - Enfance et petite enfance	895 672,60	285 437,49	561 732,14	-48 502,97
Opération 154 - Sécurisation des bâtiments communaux et de la voirie	349 766,97	320 859,74	13 973,58	-14 933,65
Opération 155 - Poste de police municipale	41 250,00	27 350,59	13 899,41	0,00
Opération 159 - Modulaires écoles	2 715 000,00	16 396,78	2 643 737,97	-54 865,25
Opération 160 - Réhabilitation ancienne bibliothèque	20 000,00	0,00	2 160,00	-17 840,00
Opération 161 - Réhabilitation GECI	100 000,00	72 472,01	0,00	-27 527,99
Opération 162 - Aménagement locaux Vaucouleurs	218 539,06	14 665,84	0,00	-203 873,22
Opération 171 - Salle Jacques Brel	803,16	0,00	698,40	-104,76
Opération 173 - Ferme pédagogique	335 936,92	189 452,81	122 721,45	-23 762,66
Opération 174 - Aération GS les Merisiers	91 356,18	288,00	91 004,89	-63,29
Opération 175 - Bois des enfers	50 000,00	0,00	0,00	-50 000,00
Total opérations votées	5 225 871,20	1 105 800,98	3 661 683,99	-458 386,23
Agenda d'accessibilité programmé	1 048 952,89	0,00	512 432,61	-536 520,28
MSP-CVS A. Serre	413 409,95	0,00	37 751,96	-375 657,99
Ecole primaire Brochant de Villiers	506 172,80	0,00	55 642,80	-450 530,00
Mise en sécurité Les Brouets	1 322 303,21	0,00	1 315 472,49	-6 830,72
Total AP/CP	3 290 838,85	0,00	1 921 299,86	-1 369 538,99
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 940 701,44	1 472 120,04	10 669 403,50	-2 799 177,90

* BP+DM



Les dépenses d'équipement brut 2018 s'élèvent à 6.849.281,56€ hors reports.

Le détail des dépenses d'équipement brut par fonction est le suivant :

- Services généraux :	747.633,64€
- Sécurité et salubrité publique :	29.879,41€
- Enseignement et formation :	5.136.766,17€
- Culture :	92.120,69€
- Sport et jeunesse :	204.486,46€
- Intervention sociale et santé :	105.563,64€
- Famille :	71.942,77€
- Logement :	18.233,97€
- Aménagement urbain, environnement	438.645,01€
- Action économique :	4.009,80€

Les principaux investissements 2018 :

- Travaux de voirie	155.353,35€
- Enveloppe de travaux dans le domaine enfance/petite enfance	561.732,14€
- Equipements sportifs	56.402,80€
- Aération du groupe scolaire Les Merisiers	91.004,89
- Modulaires écoles	2.643.737,97€
- Aires de jeux	73.196,64€
- Ferme pédagogique	122.721,45€
- Renouvellement parc roulant	37.300,00€
- Acquisition de matériels et logiciels informatiques	342.269,91€
- Renouvellement matériels et outillages	138.067,00€
- Rénovation des bâtiments communaux	313.957,65€

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.472.120,04€.

Le financement des investissements 2018 a été possible avec l'aide d'un nouvel emprunt de 1.200.000€.

Le ratio de désendettement est passé de 4,2 à 8 ans compte tenu du nouvel emprunt. Cela signifie qu'il faudrait (en théorie) 8 ans pour rembourser tous les emprunts en cours avec l'épargne brute. (12 ans préconisés par l'Etat).

II. Recettes de la section d'investissement

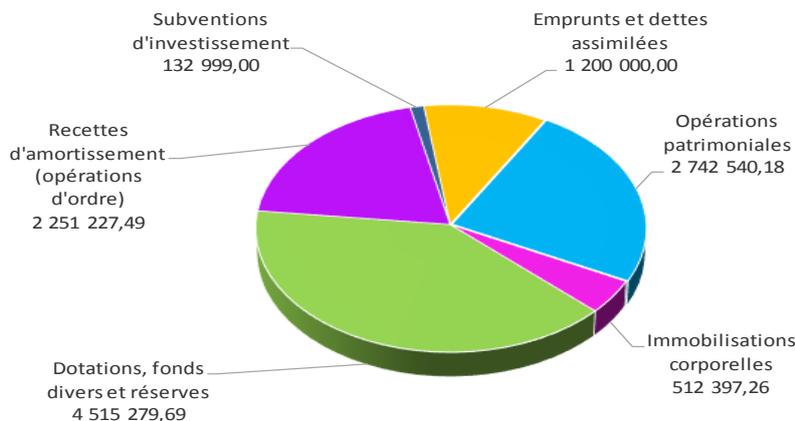
Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 11.354.443,62€.

- ✓ 6.360.675,95€ en recettes réelles d'investissement soit 56,02% des recettes totales de la section d'investissement.
- ✓ 4.993.767,67€ en recettes d'ordre et d'opérations patrimoniales soit 43,98% des recettes totales de la section d'investissement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

RECETTES	BP 2018*	Restes à réaliser 2018	CA 2018	CA 2018+RAR - BP 2018
Résultat d'invest reporté				
R001 - résultat antérieur				
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement	2 296 291,88	0,00	0,00	-2 296 291,88
Chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	451 600,00	0,00	0,00	-451 600,00
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	1 582 410,27	0,00	2 251 227,49	668 817,22
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	2 861 149,29	0,00	2 742 540,18	-118 609,11
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	4 395 000,00	0,00	4 515 279,69	120 279,69
Chapitre 13 - subventions d'investissement	1 655 250,00	659 964,98	132 999,00	-862 286,02
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	499 000,00	0,00	512 397,26	13 397,26
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 45 - opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 940 701,44	659 964,98	11 354 443,62	-2 926 292,84

* BP+DM



Les principales recettes d'investissement ont été constituées par :

Recettes réelles :

- Le FCTVA.....407.848,00€
- La taxe d'aménagement106.999,69€
- La taxe locale d'équipement.....432,00€
- L'excédent de fonctionnement capitalisé.....4.000.000,00€
- Les subventions et amendes de police.....132.999,00€
- Les immobilisations corporelles512.397,26€
- L'emprunt.....1.200.000,00€

Recettes d'ordre :

- Les opérations patrimoniales.....2.742.540,18€
- Les recettes d'amortissement.....2.251.227,49€

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 659.964,98€.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES exercice 2018	22 586 303,34 €	11 354 443,62 €
DEPENSES exercice 2018	22 456 874,28 €	10 669 403,50 €
Resultat	129 429,06 €	685 040,12 €
Résultat antérieur reporté	3 614 119,88 €	-214 852,11 €
Résultat de cloture cumulé au 31/12/2018	3 743 548,94 €	470 188,01 €
Solde des restes à réaliser		-812 155,06 €
RESULTAT EXERCICE 2018	3 743 548,94 €	-341 967,05 €
Résultat cumulé		3 401 581,89 €